

# La Voie à Suivre

## Ha'azinou

795

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • [www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France  
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • [www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)



3 Tichri 5774 - 7 Septembre 2013

Rabbi David Pinto Chlita

### Se rassasier du bon de la Torah

« **Yéchouroun engraisse et regimbe, tu étais trop gras, trop épais, trop bien nourri, il abandonne le D. Qui l'a créé** » (Devarim 32, 15).

J'ai connu de nombreuses personnes qui tant qu'elles ne possédaient rien, sentaient qu'elles dépendaient des bontés de D. Mais quand Il leur a accordé richesses et honneurs, au lieu de continuer à L'aimer et à Le remercier, elles ont malheureusement tout abandonné, pour mettre leur confiance dans leur fortune, tout cela parce que fondamentalement, elles n'étaient pas attachés à la Torah, c'est pourquoi quand est venue l'épreuve de la richesse, elle les a aveuglées, et le verset « Yéchouroun engraisse et regimbe » s'est réalisé en elles. En revanche, il est promis à celui qui est pétri de Torah et s'en nourrit qu'il ne la rejettera jamais et que l'agent et l'or ainsi que tous les autres plaisirs de ce monde n'en détourneront jamais son attention.

On en trouve une allusion dans les mots « Vayichman Yéchouroun Vayiv'at » (Yéchouroun engraisse et regimbe), dont les premières lettres forment le mot « vav », qui a la valeur numérique de 22, allusion aux 22 lettres avec lesquelles la Torah a été écrite. En effet, seul à celui qui se donne du mal pour la Torah et l'étudie sans cesse, il est promis qu'il sera vainqueur des épreuves de la vie et des séductions de ses impulsions, et il n'en arrivera jamais à « engraisser et regimber ».

Examinons la différence abyssale entre Avraham et Lot. L'une des dix épreuves traversées par Avraham a été l'ordre « Va, quitte ton pays, ta ville natale et la maison de ton père. » Apparemment, il faut comprendre en quoi consiste cette épreuve. Le Saint, béni soit-Il ne lui a-t-Il pas multiplié les promesses en lui disant « Va pour toi, pour ton plaisir et pour ton bien », « Je ferai de toi un grand peuple, Je te bénirai et J'agrandirai ton nom » ? Celui qui entend de telles bénédictions, comment n'irait-il pas ? En revanche, observons Lot, le neveu d'Avraham. Lui aussi part avec Avraham, lui aussi quitte sa maison, mais contrairement à Avraham qui a reçu des promesses, le Saint, béni soit-Il ne lui a absolument rien promis, et pourtant il prend la route. Donc apparemment, Lot est encore plus grand qu'Avraham, alors pourquoi la Torah ne parle-t-elle que d'Avraham, puisque l'épreuve de Lot est plus considérable ?

Voici comment je voudrais l'expliquer. Il est vrai que Lot s'est attaché à Avraham et est parti avec lui, mais tout cela n'était que dans son propre intérêt. Au début, Lot était pauvre, sans aucuns moyens, et voilà qu'il voit Avraham quitter le pays sur l'ordre de Hachem, accompagné d'immenses bénédictions. Or Lot savait que ces bénédictions se réaliseraient, et il voulait y être associé. Il voulait profiter de la fortune d'Avraham et en prendre sa part, c'est pourquoi il s'est attaché à Avraham et est parti avec lui, sans y voir aucune épreuve, au contraire il se réjouissait de partir avec lui pour en tirer des bénéfices personnels.

Par contre, chez Avraham l'épreuve était considérable. Certes, D. lui avait promis beaucoup de choses, mais Il voulait le tester, savoir s'il allait partir à cause des promesses, ou si tout son but était totalement désintéressé, uniquement parce que D. le lui avait ordonné et pour faire Sa volonté. Et Avraham a bel et bien surmonté cette épreuve, comme en témoigne le verset « Avraham partit comme Hachem le lui avait ordonné » (Béréchit 12, 4) : il est parti uniquement à cause de l'ordre qu'il avait reçu. On comprend à présent l'ampleur de la révolution qui s'est opérée dans le cœur de Lot. Au début, il s'est attaché à Avraham, puis tout à coup il est devenu un mécréant, ainsi qu'il est dit (Béréchit 13, 11)

: « Lot est parti vers l'orient (kedem) » et Rachi rapporte au nom du Midrach Aggada qu'il a quitté le Créateur (kadmono) du monde, en disant « je ne suis intéressé ni par Avraham ni par son D. » C'est surprenant, comment Lot a-t-il changé d'un seul coup aussi radicalement, pourquoi n'a-t-il pas subi l'influence de la piété d'Avraham quand il était en sa compagnie ?

La réponse se trouve dans ce que dit le Tanna dans le traité Avot (5, 16) : « Tout amour qui dépend d'une cause extérieure, si la cause disparaît, l'amour disparaît. » Et comme tout l'amour de Lot pour Avraham avait uniquement pour but de profiter de sa richesse, sans aucun désintéressement, dès que son but a été atteint et qu'il est devenu riche, il n'a plus eu besoin d'Avraham, donc l'amour a automatiquement disparu. C'est pourquoi Avraham lui a dit (Béréchit 13, 9) : « Sépare-toi de moi, je te prie », comme tu n'es intéressé qu'à t'enrichir et à tirer profit, tu dois déjà être satisfait, donc sépare-toi de moi. Comme Lot n'avait aucune motivation désintéressée et ne cherchait pas à accompagner Avraham pour apprendre de ses bonnes actions et de sa façon de vivre, il n'a absolument rien absorbé de lui et il a terriblement chuté spirituellement.

Après avoir dit tout cela, j'ai trouvé exactement ce que je voulais dire par là dans le livre « Maor VaChémech », ce qui m'a donné énormément de joie.

Nous devons apprendre de là qu'on doit se garder de renoncer fût-ce au moindre petit point de la sainte Torah. En effet, c'est la façon d'agir du mauvais penchant : au début, il tente l'homme dans des choses qui paraissent sans grande importance, et ensuite il le pousse à renoncer à des choses fondamentales, ce qui n'est pas une mince épreuve.

On est venu me proposer une somme considérable avec laquelle j'aurais pu assurer le budget de mes institutions pendant plusieurs dizaines d'années, à la condition que je participe au mariage du magnat en question. Et quand j'ai entendu que ce mariage n'était pas en accord avec l'esprit de la Torah, j'ai refusé immédiatement, et j'ai repoussé cette proposition des deux mains. Lorsque la personne en question s'est montré absolument stupéfaite, je lui ai dit que même s'il me proposait plusieurs fois cette somme, je n'accepterais pas de transgresser les lois de la Torah, car nous devons manifester une certitude absolue dans le service de D., sans céder sur la moindre mitsva.

Le plus grand principe est d'accomplir les mitsvot de Hachem dans la joie et de tout cœur. L'un des dirigeants de notre collégiale a raconté qu'un jour, le Rav Shakh zatsoukal lui avait raconté avec émerveillement les paroles du Beit Yossef (Ora'h Haïm 292) sur le passage dans la prière « Avraham se réjouit, Yitz'hak chante » : « Quand Avraham a dit « l'agneau pour le sacrifice, mon fils », Yitz'hak s'est immédiatement réjoui et a dit une chira. Quelle chira a-t-il dit ? Le chant du sacrifice. » Au lieu de pleurer et de se lamenter, Yitz'hak a chanté une chira pour le Créateur du monde. J'ajouterais que c'est aussi le sens de « Avraham se réjouit », Avraham aussi était à ce moment-là dans l'allégresse, et il exultait de pouvoir faire la volonté de D. Or celui qui accomplit la volonté de D. de cette façon, il lui est promis qu'il ne rejettera jamais la Torah et les mitsvot, car elle le protégera.

Paris	Lyon	Marseille	
20:04	19:51	19:46	Allumage
21:09	20:53	20:47	Fin



## La bénédiction de la Torah

« Il leur dit : prenez à cœur toutes les paroles par lesquelles je vous admoneste aujourd'hui, vous ordonnerez à vos fils d'observer et d'accomplir toutes les paroles de cette Torah » (Devarim 32, 46)

Dans le livre de Devarim, appelé « Michné Torah » (littéralement : répétition de la Torah), Moché cherche à renforcer chez les bnei Israël l'étude de la Torah et la pratique attentive des mitsvot. Ainsi, Rachi explique : « Prenez à cœur – l'homme doit veiller à ce que ses yeux, ses oreilles et son cœur soient tournés vers les paroles de Torah. » Dans ce discours où Moché est sur le point de quitter son troupeau, le dirigeant insiste sur la nécessité de l'étude de la Torah, et termine par des paroles d'encouragement : « car c'est votre vie, et de cette façon vous vivrez de longs jours ». A droite la longévité, à gauche la richesse et les honneurs.

## La bénédiction de la yéchiva

Quand la Knessia Hagedola s'est rassemblée à Vienne, de nombreux juifs se sont rassemblés dans la maison où résidait le 'Hafets 'Haïm pour lui demander une bénédiction. Le 'Hafets 'Haïm, dans son humilité, leur dit en tentant de se dérober : « Je ne suis pas un Rabbi. » Malgré tout, le public a continué à le supplier, jusqu'à ce qu'il se sente obligé d'accepter et se mette à les bénir.

Parmi les présents, il y avait un homme que le 'Hafets 'Haïm ne connaissait pas, accompagné de son jeune fils. Cela se passait pendant la semaine où l'on lisait la paratcha Ki Tavo. Le 'Hafets 'Haïm dit au père : « Je ne sais pas pourquoi vous me demandez une bénédiction ; si vous envoyez votre fils à la yéchiva, vous n'avez pas besoin de ma bénédiction. Six cent mille personnes vous ont déjà béni, parmi lesquels des léviïm, et la Chekhina avec l'Arche sainte a donné son accord lorsqu'il a été dit : « Béni soit celui qui accomplira les paroles de cette Torah.

Mais si vous envoyez votre fils dans une école où l'on étudie les matières profanes, je ne peux pas effacer la remontrance du séfer Torah en vous donnant une bénédiction. »

Quand le juif entendit cela, il se mit à trembler de tout son corps. Il ne comprenait pas comment le 'Hafets 'Haïm connaissait ses projets d'envoyer son fils dans un tel établissement...

A ce propos, parlons encore d'une personnalité extrêmement marquante dans la direction de l'Etat d'Israël, qui dans son enfance a mérité de fréquenter des établissements religieux, et qui est arrivé lui aussi avec son père pour recevoir la bénédiction du 'Hafets 'Haïm. Quand ils ont demandé une bénédiction pour la richesse et la longévité, le 'Hafets 'Haïm la leur a accordée, mais quand ils ont demandé une bénédiction pour la réussite en Torah, le tsaddik leur a répondu que la réussite dans l'étude de la Torah ne dépendait pas de sa bénédiction mais de l'assiduité et des efforts du jeune homme.

Et, comme en témoigne l'intéressé lui-même, aucune de ses paroles n'a été vaine. Le jeune homme a mérité la longévité, Hachem lui a accordé la richesse et les honneurs, mais le véritable honneur, celui de la Torah, il ne l'a pas mérité.

Dans le même esprit, on raconte l'histoire d'un père qui avait demandé une bénédiction pour que son fils réussisse dans ses études à la yéchiva où il allait entrer. Le 'Hazon Ich lui a répondu chaleureusement : « Pourquoi une bénédiction ? Il rentre pour étudier la Torah, et c'est cela la meilleure des bénédictions ! » Il a pourtant tendu la main au garçon et lui a donné une vraie bénédiction.

## Il n'y a pas de quoi rire

Les paroles de Torah et l'étude de la Torah font partie des choses qui demandent sans cesse à être encouragées, tout le monde ne mérite pas de voir de bénédiction dans l'étude dès la première page de Guemara. Les épreuves et les difficultés sont présentes dans tout beit hamidrach, et il y en a peu qui ne les connaissent pas.

Voici ce qu'écrivait Rabbi Ya'akov Israël Kaniewsky ז"ל dans son livre « 'Hayé Olam » : « En vérité, même celui qui a les plus grandes difficultés à comprendre, s'il fait de grands efforts dans l'étude de la Torah, méritera l'aide divine pour être grand en Torah, bien que cela dépasse de beaucoup ses capacités naturelles ! Et pour encourager les cœurs accablés, je vais rapporter ce qui est écrit dans le livre « 'Hout Hamechoulach » (sur la vie du 'Hatam Sofer) :

« Mon oncle le gaon Rabbi Chimon Sofer, Av Beit Din de la communauté de Cracovie, m'a raconté ce qui suit sur un élève de ce genre : « A Darejnitz, un jeune garçon de dix-sept ou dix-huit ans vint trouver mon grand-père, le 'Hatam Sofer, pour lui révéler qu'il désirait étudier la Torah, que c'était toute son aspiration. Quand les étudiants entendirent cela, ils se mirent à rire et à se moquer de lui : comment quelqu'un qui, comme lui, avait déjà un certain âge et n'avait jamais été capable de quoi que ce soit de sa vie, pouvait-il vouloir se mettre à étudier la Guemara ?

« Mais leur maître les réprimanda : « Il n'y a pas de quoi rire, quiconque a envie d'étudier, qu'il vienne étudier ! »

« Il mit le jeune homme à l'aise et ordonna à ses élèves de fixer avec lui des temps d'étude, chacun à un autre moment de la journée. C'est ce qu'ils firent. Mais outre le fait que le garçon avait déjà dix-sept ans, il y avait un autre inconvénient : il comprenait difficilement et oubliait rapidement, si bien que si l'on étudiait avec lui une certaine michna cent fois, il se dépêchait de l'oublier, et le lendemain c'était comme s'il ne l'avait jamais étudiée de sa vie entière.

« Et malgré tout, son amour pour la Torah n'en était pas émoussé, et il continuait à étudier avec assiduité. Or quiconque cherche à se purifier reçoit une aide divine, et en fin de compte, il est arrivé à devenir quelqu'un de remarquable par ses connaissances en Torah. Sa crainte du ciel était pure, et il s'est élevé spirituellement et s'est épanoui dans la sainteté. C'était un érudit extraordinaire, au point qu'il a été nommé dayan de la ville de Mattersdorf sous l'égide de son maître. Ensuite, il a été Rav de la ville de Shleining, puis il a accédé au poste d'Av Beit Din de la ville de Neuzaf. C'était un talmid 'hakham grand en Torah et en actes de générosité, et il est évoqué plusieurs fois dans les livres du 'Hatam Sofer. »

## Tout sauf étudier

Le Roch Yéchiva de Porat Yossef, Rabbi Ben Tzion Abba Chaoul ז"ל, écrit dans son livre « Or LeTzion – 'HokhmaOuMoussar » que les forces de l'impureté tentent de faire trébucher l'homme en provoquant des négligences dans l'étude de la Torah, et attendent qu'il daigne fermer le livre pour vaquer à ses occupations. On peut le voir très clairement, car il arrive souvent qu'on n'étudie pas sous prétexte qu'on est fatigué, mais quand on entend dire qu'il y a une mitsva à tel endroit, on se lève pour l'accomplir avec énergie. Apparemment, on a pourtant déjà dit qu'on était fatigué, alors comment a-t-on repris des forces en un instant ? L'explication est simple, cette force a en réalité toujours existé, mais les pulsions intérieures nous donnent une impression de fatigue et d'épuisement afin de nous faire négliger l'étude. Toutefois pour ce qui est des autres choses, même des mitsvot, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'étudier, elles nous laissent nous y adonner.

On peut aisément le constater dans la réalité quotidienne, et c'est dû au fait que l'étude de la Torah vaut autant que toutes les autres mitsvot réunies, c'est pourquoi le mauvais penchant nous dit : Tu peux faire n'importe quoi, sauf étudier, parce que cela équivaut à l'ensemble de toutes les mitsvot.

## Garde Ta langue

### Les voies du repentir

Quand quelqu'un veut se repentir de la faute du lachon hara, si ses auditeurs ne l'ont pas cru, et qu'il n'a causé aucun dommage ni peine à son prochain, il s'agit d'une faute envers D., il la regrettera, s'en confessa et prendra sur lui de ne plus jamais y retomber. Mais s'il a causé des dommages, il doit demander pardon à l'intéressé, et même si ce dernier ne sait pas que c'est lui qui a répandu l'histoire, il faut alors le lui dire et lui en demander pardon.

### « Ecoutez, cieus, je vais parler » (32, 1)

Rabbenou Bé'hayé fait remarquer que ce chant constitue une grande consolation, mais est également la promesse explicite d'une rédemption, de la perte des non-juifs, de la vengeance d'Israël contre ses ennemis et de l'expiation des fautes des bnei Israël.

C'est peut-être de cela que vient le découpage de Ha'azinou en six passages (dont les initiales forment les mots Haziv lakh, « la beauté est à toi »), pour être lue tout au long de l'année dans le Temple, décrété par Ezra HaSofer le prophète, qui a vu par l'esprit saint que son décret serait maintenu dans toutes les générations, et ne serait jamais annulé.

Il a fixé cette époque pour pratiquer cette lecture constante de la paracha dont nous avons l'habitude pour expliquer que la beauté, l'éclat et la gloire d'Israël reviendraient comme au début, « les fils reviendront à l'intérieur de leurs frontières ».

### « Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même » (32, 4)

Pourquoi une telle acceptation de la part de Moché face à tout le peuple d'Israël ? Pour éviter que le peuple dise : « Après tous les efforts que Moché a fourni pour les bnei Israël en montant au Ciel, en leur enseignant la Torah jour et nuit, en les sauvant de la mort par ses prières, il a fini par mourir comme tout un chacun. De plus, grâce à une seule action, Pin'has s'est vu accorder la vie et la paix, est devenu un ange et n'est pas mort ! Où est donc la justice ? » C'est pourquoi, explique le « Sifteï Cohen », Moché a accepté la sentence divine devant tout le peuple d'Israël afin que le nom de D. ne soit pas profané par sa faute et que les bnei Israël n'en viennent pas à critiquer les façons d'agir de Hachem. Moché a donc dit « Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même, D. de vérité, jamais inique, constamment équitable et droit. »

### « Demande à ton père et il te dira, à tes ancêtres et ils te le raconteront » (32, 7)

« Demande à ton père et il te le dira », et si tu sais qu'il ne saura pas te répondre, « à tes ancêtres et ils te raconteront ». Le verset nous enseigne que si un élève demande à son Rav et que celui-ci ne sait pas lui répondre, il ne doit pas demander devant lui à un autre sage, de peur de faire honte à son Rav. (Séfer 'Hassidim)

Dans le même ordre d'idées, le « Péléï Yo'ets » a écrit : « On ne posera pas beaucoup de questions à son Rav, si l'on voit qu'il ne sait pas répondre, en particulier devant des tierces personnes. Ainsi, on ne posera des questions en public à un hôte que si l'on sait qu'il est compétent. De même, le sage écoutera et craindra de faire honte à son Rav ou à d'autres personnes. Le Zohar raconte qu'au Ciel, on a puni quelqu'un qui faisait honte à ses Rabbanim par ses questions. Il est dit à ce propos (Ecclésiaste 3, 7) « Il y a un temps pour se taire ».

### « S'ils (lou) étaient sages, ils y (zot) réfléchiraient ; ils seraient frappés de ce qui finit par leur arriver. » (32, 29)

Rabbi Avraham Baroukh Mani a expliqué ce verset sur le mode de l'allusion selon les paroles de Rabbi Yo'hanan (Yoma 38b) : « Si un homme n'a pas fauté pendant la majorité de ses années, il ne fautera plus, comme il est dit "Il garde les pas de Ses fidèles." »

De manière générale, un homme vit soixante-dix ans, comme il est écrit « La durée de notre vie est de soixante-dix ans. » Ainsi, la majorité d'une vie est composée de trente-six ans (lamed vav). Dans un autre endroit, nos Sages ont dit « Un homme ne faute que

lorsqu'il est possédé par un vent de folie. » Le texte fait donc une allusion à travers le verset « S'ils (lou) étaient sages, ils y réfléchiraient » : si un homme veille à se préserver d'un vent de folie pendant trente-six ans (lamed vav), et va étudier la Torah appelée « Voici (zot) la Torah ! », il est assuré d'être « frappé de ce qui finit par lui arriver » : jusqu'à la fin de sa vie, il n'aura rien à craindre, car il ne fautera plus.

## La vie dans la paracha

### A partir de l'enseignement de Rabbeinou 'Haim ben 'Attar « Comme la bruyante ondée sur les plantes » (32, 2)

On explique ce verset à partir de la baraita suivante (Midrach Proverbes 10) : « Rabbi Yichmaël a dit : "Voici comment on juge quelqu'un au tribunal céleste : s'il a étudié la Torah écrite, on lui reprochera de ne pas avoir étudié la michna. S'il possède la michna, on lui demandera pourquoi il n'a pas étudié le Talmud. Et ainsi de suite." »

En approfondissant cette baraita, on comprend que le tribunal céleste ne reproche pas à quiconque possède la Torah de ne pas avoir étudié la kabbala, mais uniquement pourquoi il n'a pas atteint le niveau suivant dans ce qu'il a étudié, selon ses capacités. Tel est le sens du verset « comme la bruyante ondée sur les plantes, et comme les gouttes pressées sur le gazon » : de même que D. fait pleuvoir des fines gouttes sur les plantes, Il déverse de grandes et grosses gouttes sur le gazon qui est épais et peut les supporter. Il en est de même pour la Torah : chacun est jugé selon ses capacités. Il y a donc lieu d'être parfois plus indulgent, et parfois plus rigoureux : indulgent envers celui qui ne peut pas en faire davantage, et rigoureux envers celui qui est particulièrement capable et de qui l'on exige même la connaissance de la kabbala.

## A la lumière de la Paracha

### Leçon de morale à tirer du Ciel et de la terre

Au sujet du verset « Ecoutez, cieus, je vais parler », nos Sages précisent dans le midrach (Devarim 306) que D. a ordonné à Moché de dire aux bnei Israël : « Regardez si les cieus que J'ai créés pour vous servir ont changé de conduite, ou si le soleil a décidé de ne plus se lever à l'est pour éclairer le monde entier. Non seulement ce n'est pas le cas, mais il est de surcroît heureux d'accomplir Ma volonté, comme il est dit (Psaumes 19, 6) : "Celui-ci, pareil au jeune époux sortant de sa chambre nuptiale." »

« Que la terre entende les paroles de ma bouche » : Observez si la terre que J'ai créée pour être à votre service a changé sa façon d'être : y avez-vous planté des graines qu'elle n'ait pas fait pousser ? A-t-elle produit de l'orge lorsque vous y avez semé du blé ? Une vache a-t-elle un jour refusé de battre le blé et de labourer, ou alors un âne a-t-il refusé de porter le joug et d'avancer ? Si eux qui n'ont rien à gagner ni à perdre, qui ne sont ni récompensés pour leurs bonnes actions ni punis pour leur désobéissance, et qui n'ont pas à se soucier d'une descendance ne changent pas leur conduite, a fortiori vous qui êtes récompensés ou punis selon vos actes et qui vous préoccupez de vos enfants, combien devez-vous faire attention à ne pas dévier de votre route ! »

Nous devons donc établir un raisonnement a fortiori : bien que les éléments de la nature n'aient pas de conscience, ils accomplissent avec joie la volonté du Créateur et Lui chantent des louanges. La montagne a même tremblé lorsque la présence divine y est descendue. A plus forte raison, nous, dont l'âme est une parcelle divine, combien devons-nous Le craindre !



## Les fidèles

**« Car c'est le nom de Hachem que je proclame ; rendez hommage à notre D. ! » (Devarim 32, 3)**

Au sens littéral, Rachi explique « Lorsque j'appellerai et rappellerai le nom de Hachem, vous "attribuerez de la grandeur à notre Elokim et bénirez Son Nom." » D'ici, la halakha suivante a été déduite dans le Choul'han 'Aroukh (Ora'h 'Haïm 216, 2) : « Quiconque entend un juif prononcer une bénédiction, même s'il n'est pas tenu à cette même bénédiction, a l'obligation d'y répondre Amen. » Cette règle est la même que celui qui la prononce soit un adulte à qui les mitsvot incombent, ou un jeune qui n'est pas encore bar mitsva, comme il apparaît de l'anecdote suivante rapportée dans les livres saints :

Avant d'être nommé Rav à Poznan, Rabbi Mordekhaï Yaffé, le Ba'al Halevouchim, s'est rendu à Venise chez le 'hakham Yitz'hak Abouab le sépharadi pour y apprendre la notion d'addition d'un jour au mois. Rabbi Mordekhaï y est resté environ trois mois.

Un jour, alors que ces deux Rabbanim étudiaient, un jeune enfant du 'hakham Yitz'hak a prononcé à haute voix la bénédiction « boré péri ha'etz » sur un fruit. Tous les membres de la maison ont répondu « Amen », sauf Rabbi Mordekhaï qui était concentré dans son étude et n'a pas répondu, évidemment sans le faire exprès.

Le 'hakham Abouab s'est fortement mis en colère contre Rabbi Mordekhaï, au point de l'excommunier et de le réprimander avec virulence !

Rabbi Mordekhaï a attendu pendant trente jours, comme le veut la loi concernant l'excommunication d'un élève par son Rav. Puis il est retourné chez le 'hakham pour lui demander pardon, et a ensuite demandé quel avait été son tort et quelle était la cause de cette fureur contre lui.

Alors celui-ci lui a répondu :

« Sachez que je vous porte une profonde affection, une affection inconditionnelle. Mais sachez aussi que vous étiez passible de mort en ne répondant pas "Amen" à la bénédiction prononcée par l'enfant. L'excommunication était une expiation pour le grand dommage causé par cette absence de réponse. Vous êtes à présent pardonné à condition de diffuser, dans chaque lieu et dans chaque communauté où vous vous trouverez, la gravité de cette faute. Vous devrez aussi répandre la terrible histoire que je vais vous raconter à ce sujet.

Voici ce qui s'est passé :

En Espagne, avant l'Inquisition, il y avait de grandes communautés. Le roi de cette ville avait voulu en expulser les juifs à plusieurs reprises. Or, le chef du tribunal rabbinique de cet endroit était un homme pieux, très humble et qui plaisait beaucoup au roi. A chaque fois que ce dernier édictait un mauvais décret, le chef du tribunal rabbinique l'annulait.

Mais un jour, la colère du roi s'est enflammée contre les juifs et il a donné l'ordre de les expulser. Les notables de la communauté se sont alors rendus chez le Rav pour qu'il les accompagne chez le roi et demande l'annulation du mauvais décret pesant sur eux.

Le Rav leur a dit qu'il voulait prier min'ha avant de partir, car « Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Hachem. » Mais les envoyés de la communauté ont insisté auprès de lui en disant : « Il s'agit d'une grande mitsva, d'une mission qui consiste à sauver l'ensemble d'Israël. C'est à présent un moment favorable devant le roi, vous pourrez prier plus tard ! »

L'homme pieux leur a accordé satisfaction et les a accompagnés immédiatement chez le roi.

Dès qu'il est arrivé, il a trouvé grâce aux yeux du roi qui a couru à sa rencontre pour l'enlacer et l'embrasser. Notre envoyé était alors convaincu que, cette fois aussi, il réussirait à annuler le décret. Il a alors discuté avec le roi de divers sujets puis, soudain, est arrivé un prêtre venant d'une des contrées éloignées du roi. Il s'est prosterné devant le roi et a prononcé une longue et importante bénédiction dans une langue que notre homme pieux ne comprenait pas.

En voyant le prêtre s'allonger dans sa bénédiction alors que l'heure de min'ha passait, le chef du tribunal rabbinique s'est isolé dans un coin pour faire sa prière.

Il pensait avoir le temps de la terminer avant même que le prêtre ait fini la bénédiction adressée au roi, mais alors qu'il était en plein milieu de min'ha, le prêtre s'est levé et a demandé à tous les présents de répondre « Amen » à sa bénédiction, pour que celle-ci puisse s'accomplir. C'est donc ce que tous ont fait, à l'exception de notre envoyé qui, d'une part, n'avait pas compris la requête, et d'autre part, ne voulait pas s'interrompre en pleine prière.

Ensuite le prêtre a demandé à tous les présents s'ils avaient bien répondu Amen.

Ils ont tous répondu par l'affirmative, puis à la question « Est-ce que le juif aussi a dit Amen ? », ils ont dit que non. Alors en entendant cela, le prêtre s'est arraché les cheveux et a poussé un cri amer en disant qu'à cause de cet individu, la bénédiction ne pourrait pas prendre effet...

Alors le roi est entré dans une colère noire contre ce juif, il a fait preuve de cruauté envers lui et a immédiatement ordonné au roi et à ses serviteurs de le tuer et de le découper en morceaux. Ceux-ci se sont donc exécutés et ont tué le chef du tribunal rabbinique en lui infligeant de terribles souffrances. Puis, le roi a expulsé tous les juifs de son pays.

Dans cette même ville, habitait un autre homme pieux et droit, ami de celui qui avait été tué, et il ne cessait de se demander pourquoi son ami avait été victime d'un tel accès de colère, d'autant plus alors qu'il était alors en mission pour tenter de sauver le peuple d'Israël d'un mauvais décret.

Ainsi il se tourmentait, pleurait et priait pour que le Ciel lui révèle à cause de quelle faute son ami avait subi une fin si tragique.

Il a donc pris l'habitude de s'isoler dans une certaine pièce pour se lamenter sur la mort de son ami, jusqu'à qu'un jour, celui-ci lui apparaisse en pleine journée. Il en eut une grande frayeur, alors son défunt ami l'a rassuré : « Ne crains rien ! » Puis il a demandé « Pourquoi Hachem a-t-Il agi ainsi ? Pourquoi une telle furie a-t-elle été déversée contre toi ? »

Voici ce qu'a été la réponse de son ami défunt :

« Sache que de ma vie, je n'ai jamais fauté. Une fois seulement, mon jeune fils a prononcé une bénédiction sur un morceau de pain, je l'ai entendu et je n'ai pas répondu Amen. D. a attendu jusqu'à ce moment, où je me trouvais face à un roi de chair et de sang, et je n'ai pas répondu à sa bénédiction. Le roi s'est mis fortement en colère, et à ce moment-là, l'attribut de rigueur s'est éveillé contre moi, car à l'époque, je n'avais pas répondu Amen à la bénédiction que mon fils avait fait en l'honneur du Roi des rois. On m'a donc jugé pour cela et condamné à cette mort dramatique...

C'est pourquoi, a-t-il continué, tu raconteras cette histoire à ton fils, ton petit-fils et à toutes les générations à venir et tu les mettras en garde à ce sujet. » Puis il s'est envolé et a disparu.

\*\*\*

*Après avoir raconté cette histoire au gaon Rabbi Mordekhaï Yaffé, le Ba'al Halevouchim, le 'hakham Yitz'hak Abouab lui a demandé de la diffuser publiquement et de la raconter au moins une fois par mois pour informer tout le monde de la punition qui attend quiconque ne répond pas Amen à la bénédiction d'un enfant, et a fortiori à la synagogue lorsque l'officiant fait la 'amida et dit le kaddich.*

